



RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE

Ambassadrice

Dr Ana Polak Petrič

Candidate de la Slovénie
à la Commission
du droit international
(2028-2032)

*“Où la doctrine juridique rencontre la pratique diplomatique :
une voix d’expertise et d’intégrité pour la CDI.”*



Priorités



1. Un engagement résolu en faveur du renforcement du droit international afin de promouvoir la paix, la stabilité et la solidarité au sein de la communauté internationale. L'ambassadrice Dr Polak Petrič témoigne de cet engagement tout au long de sa fructueuse carrière diplomatique et de ses travaux universitaires.

2. Mise en valeur de l'interdépendance entre les besoins des États et la codification ainsi que le développement progressif du droit international afin de permettre à la CDI de produire des travaux d'expertise qui puissent être utilisés et appréciés par les États. L'ambassadrice Dr Polak Petrič dispose à cet égard d'un atout déterminant, compte tenu de sa vaste expérience et de ses qualifications en théorie et en pratique du droit international.

3. Meilleure efficacité des activités de la CDI en utilisant les nouvelles technologies, en favorisant la diversité des points de vue et l'équilibre entre les sexes, ainsi qu'en approfondissant les thèmes contemporains importants pour l'avenir. L'ambassadrice Dr Polak Petrič est appréciée pour sa gestion efficace des équipes, sa vision et son dévouement.

Parcours professionnel et compétences

Carrière diplomatique éminente

À présent, Dr Polak Petrič est Ambassadrice de la République de Slovénie en Allemagne. Elle a auparavant servi comme ambassadrice au Japon (également accréditée, à titre non-résident, auprès de la Corée du Sud et des Philippines) et comme conseillère en droits de l'homme à la Mission permanente de la Slovénie auprès des Nations unies, de l'OSCE et d'autres organisations internationales à Vienne.

Vaste expérience du contentieux et de la pratique juridique

Devant la Cour européenne des droits de l'homme, elle a été co-agente de la République de Slovénie, conseillère juridique et experte dans plusieurs affaires. En plus, Dr Polak Petrič a servi comme haute représentante de la République de Slovénie pour les questions de succession de l'ancienne Yougoslavie. Elle a également été conseillère juridique lors du référendum sur l'indépendance du Monténégro.

Professeure adjointe en droit international, diplomatie et droit européen

Enseignante et responsable de cours en droit international, droit de la mer, règlement pacifique des différends et en politique étrangère à la Faculté européenne de droit, Nouvelle université (Slovénie). Chercheuse en droit international et en relations internationales.

Autrice et éditrice reconnue en droit international et en droits de l'homme

Dr Polak Petrič a publié de nombreux ouvrages et publications scientifiques en Slovénie et à l'étranger. Elle est rédactrice en chef de la série « International Law Series » et membre de la branche slovène de l'Association de droit international (ADI/ILA).

Connaissance approfondie des travaux de la CDI

Dr Polak Petrič a obtenu son doctorat avec une recherche d'envergure sur le thème de la CDI « Protection des personnes en cas de catastrophe ». Elle a présenté les positions slovènes au sein de la 6e Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant les travaux de la CDI sur plusieurs sujets, notamment la « Succession d'États en matière de responsabilité de l'État ».

Recommandations

Je suis ravie d'apporter mon soutien à la candidature de l'ambassadrice Ana Polak Petrič à la Commission du droit international. Sa vaste expérience dans les domaines juridique et diplomatique, son énergie, sa vision et son intégrité en font une candidate idéale pour cette fonction prestigieuse. Je suis convaincue qu'elle apportera à la Commission des idées novatrices, un professionnalisme exceptionnel et un esprit de coopération. De plus, sa participation à la CDI renforcera considérablement la capacité de cette instance à faire respecter et à développer progressivement le droit international au service d'un monde plus stable et plus juste, un objectif que nous partageons toutes et tous.

Dr Nataša Pirc Musar,

présidente de la République de Slovénie

Je soutiens pleinement la candidature de l'ambassadrice Dr Ana Polak Petrič à la Commission du droit international. L'engagement indéfectible de la Slovénie en faveur du droit international, y compris du droit humanitaire et des droits de l'homme, est l'un des piliers de notre politique étrangère, et l'ambassadrice Dr Polak Petrič en a été une fervente promotrice tout au long de sa brillante carrière. Spécialiste accomplie du droit international et de la diplomatie, elle est unanimement respectée pour son intégrité et son engagement. Grâce à son expérience pratique et académique approfondie, ainsi qu'à sa capacité à concilier des points de vue divergents, elle aura un impact puissant et positif sur les travaux de la Commission. Son élection favoriserait également un meilleur équilibre entre les genres et une plus grande inclusivité au sein de la CDI.

Tanja Fajon, *vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie*

**Pour plus d'informations
sur la candidature, consultez :**

